



Mise en disponibilité d'office pour des raisons de santé

Par **Zive zive1932**, le **06/07/2021** à **22:13**

Bonjour

Je suis Fonctionnaire mis en disponibilité d'office pour raison de santé par mon employeur après un an d'arrêt maladie ordinaire pour dépression.

J'ai eu 6 mois de mise en disponibilité et en l'a remis 6 mois de mise en disponibilité alors que je n'ai pas eu de rdv avec aucun médecin de l'administration ils m'ont déclaré inapte alors qu'u Psy m'a déclaré apte à la reprises ont ils le droit de procéder ainsi

Par **P.M.**, le **06/07/2021** à **22:19**

Bonjour,

Je vous propose [ce dossier](#)...

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique..